



# Emprunt de DVD

## NOM :

Adresse :  
Téléphone :  
e-mail :

---

### • Modalités d'emprunt

Tout adhérent ayant acquitté les droits d'inscription peut emprunter 2 DVD (ou Blu Ray) et 1 DVD musical pour une durée de 2 semaines. Ces emprunts ne pourront être prolongés.  
Les DVD et Blu Ray ne sont pas réservables.

### • Attention : support fragile

Ces supports sont fragiles et doivent être manipulés avec précaution :

- ne pas toucher la face de lecture avec les doigts
- ranger le DVD dans sa boîte après utilisation
- ne pas laisser les jeunes enfants manipuler le DVD
- ne jamais nettoyer le DVD
- nous signaler tout problème

Ne pas retourner le DVD dans la boîte à livres

### • Document perdu ou détérioré

Tout DVD ou Blu Ray perdu ou détérioré devra être remboursé par chèque à l'ordre du trésor Public pour la somme forfaitaire de **35 €**

### • Droits spécifiques

Pour respecter la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur, les médiathèques publiques sont tenues d'acheter les DVD auprès de fournisseurs spécifiques ayant négocié les droits de prêt, et éventuellement de consultation sur place.

Ainsi, pour effectuer ses choix d'acquisition, la Médiathèque ne dispose pas de l'exhaustivité des titres disponibles dans le circuit commercial classique. Pour la même raison, la Médiathèque ne peut prêter de DVD aux classes, crèches, centres de loisirs, etc., ni accepter de dons.

**Je soussigné déclare avoir pris connaissance de ces informations.**

A Saint-Cloud, le

Signature

